





*Photo de couv'*  
Plantations d'arbres dans la Parc du Granier par les services techniques

## Etat civil

### Naissances\*

\* La commune ne peut diffuser, sans le consentement des parents, la naissance de leur(s) enfant(s). Pour la parution d'une naissance dans le bulletin municipal, les parents doivent nous informer par mail :

[etatcivil@chapareillan.fr](mailto:etatcivil@chapareillan.fr)

### Mariages

**Catherine BOUSSAC & Christian ALBERTO**  
27 février

### Décès

**Régine RONDI (erratum)**  
16 novembre

**Léa CECON**  
24 novembre

**Michel CARTIER**  
9 décembre

**Hugues LHEUREUX**  
9 janvier

**Georges RUFFINO**  
10 janvier

**Rose ROY**  
10 janvier

**Louis DRILLAT**  
25 janvier

**Michel BRUN**  
16 février

**Roger MOLLARD**  
7 mars

**André Charles Marcel BUFFLE**  
28 mars

- 3. Editorial
- 4 / 9. Vie Municipale
- 10 / 11. Aménagements & Travaux
- 12. Enfance & Jeunesse
- 13. Bibliothèque
- 14 / 15. Vie Locale
- 16. Vie Associative
- 17 / 19. Infos de la Vallée
- 20. Il était une fois Chapareillan



## Information

La pharmacie de l'épinette change de titulaire.

L'heure de la retraite a sonné pour Madame Hélène Bouvier, pharmacien titulaire de la pharmacie de l'épinette depuis 35 ans.

C'est un repos bien mérité !

Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Thérèse Gontier qui lui succède.

## CONTACT

### Mairie

24 place de la mairie  
CS 60077  
38530 CHAPAREILLAN

Téléphone : 04 76 45 22 20

Fax : 04 76 45 21 46

**lundi**  
8<sup>h</sup>30 / 12<sup>h</sup>00

**mercredi :**  
8<sup>h</sup>30 / 12<sup>h</sup>00

**vendredi**  
8<sup>h</sup>30 / 12<sup>h</sup>00

**E-mail :**  
[accueilmairie@chapareillan.fr](mailto:accueilmairie@chapareillan.fr)

**Site :**  
[www.chapareillan.fr](http://www.chapareillan.fr)

**Facebook :**  
[@mairiedechapareillan](https://www.facebook.com/mairiedechapareillan)



**Martine VENTURINI**  
Maire de Chapareillan

Le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire à la pandémie COVID-19. Le Préfet a pris un nouvel arrêté : le port du masque devient obligatoire dans les rues et les espaces publics de Chapareillan. Pensez à respecter les gestes barrières.

Je profite de cette publication pour remercier chaque bénévole pour l'aide apportée aux personnes en difficulté, pour les courses et pour ceux qui ont pris des nouvelles de leurs voisins ainés régulièrement.

Selon le réseau d'initiative publique du Département « Isère Fibre », afin de permettre la commercialisation des abonnements, la reprise technique de certains secteurs est en cours. Pour d'autres, cette commercialisation a déjà débuté. Chapareillan fait partie des communes dont l'équipement est le plus avancé. Pour connaître l'éligibilité de votre logement, il suffit de se référer au site [www.iserefibre.fr](http://www.iserefibre.fr). Les opérateurs proposant un abonnement sont également indiqués sur le site.

Suite au conseil d'administration du collège Marcel Chêne de Pontcharra, les fédérations de parents d'élèves ont porté à ma connaissance les risques de dégradations des conditions d'enseignement dès la rentrée prochaine. La municipalité a voté une motion de soutien au conseil municipal du 25 Mars 2021 contre la baisse de la dotation horaire globale du collège. De plus, j'ai sollicité par courrier le rectorat de Grenoble pour que les Chapareillanais puissent bénéficier de conditions convenables d'accès à l'enseignement pour leurs enfants.

Je tiens ici à remercier les propriétaires du lotissement en cours de construction derrière l'accueil de loisirs. A ma demande, ces derniers ont en effet accepté de céder gracieusement une parcelle de 400 m<sup>2</sup> de terrain. Celle-ci était jusqu'alors prêtée à la mairie par son ancien propriétaire. Ce terrain est désormais la propriété de la commune et restera dédié aux activités périscolaires et extrascolaires.

Dès le mois de juillet, les travaux de transformation du restaurant scolaire commenceront pour passer en self.

Durant toute la durée de ce chantier, les enfants seront accueillis à la salle polyvalente pour prendre leur repas. En conséquence, cette opération se fera en deux étapes : La première commencera prochainement et portera sur le transfert de la cuisine à la salle polyvalente. La seconde partie du projet débutera au mois de juillet pour les travaux de la cantine mais également ceux du Dojo.

L'ouverture du nouveau restaurant scolaire est prévue au printemps 2022. Cette opération devrait être subventionnée à hauteur de 74 % et se fera sans emprunt et sans hausse des taxes locales communales.

Vous serez naturellement tenus informés de l'avancement des travaux.

## Agenda

**Commémoration  
du 8 mai 1945**

**Samedi 8 mai - 11<sup>H</sup>00**

*Monument aux morts*

## Budget prévisionnel communal 2021

### Fonctionnement : 2 749 550,09 €

#### recettes

Résultat reporté : 49 685,09 €  
 Atténuation des charges : 20 000 €  
 Produits des services : 194 180 €  
 Impôts et taxes : 2 153 152 €  
 Dotations et participations : 206 028 €  
 Autres produits de gestion courante : 125 500 €  
 Produits financiers : 5 €  
 Produits exceptionnels : 1 000 €

#### dépenses

Résultat reporté : 0 €  
 Charges à caractère général : 662 015,09 €  
 Charges de personnel : 1 180 000 €  
 Atténuations des produits : 85 500 €  
 Autres charges de gestion courante : 234 220 €  
 Charges financières : 88 000 €  
 Charges exceptionnelles : 1 500 €  
 Virement à l'investissement : 448 315 €  
 Transfert entre section : 50 000 €

### Investissement : 1 363 456,82 €

#### recettes

Résultat reporté : 187 641,19 €  
 Subventions : 38 205 €  
 Emprunts et dettes assimilées : 0 €  
 Dotations (FCTVA + TAM) : 150 000 €  
 Excédents de fonctionnement capitalisés : 417 550,63 €  
 Opérations pour compte de tiers : 31 885 €  
 Cession immobilisations : 22 500 €  
 Virement de la section de fonctionnement : 448 315 €  
 Opérations ordre transfert entre sections : 50 000 €  
 Reste à réaliser : 17 360 €

#### dépenses

Résultat reporté : 0 €  
 Remboursement emprunt : 132 000 €  
 Immobilisations incorporelles : 16 000 €  
 Subventions d'équipement versées : 55 279 €  
 Immobilisations corporelles : 64 950 €  
 Immobilisations en cours : 880 545,10 €  
 Opération pour compte de tiers : 31 885 €  
 Reste à réaliser : 182 797,72 €

## Budget annexe microcentrale

#### fonctionnement

Dépenses : 403 502,48 €  
 Recettes : 403 502,48 €

#### investissement

Dépenses : 271 335,36 €  
 Recettes : 271 335,36 €

## Elections régionales et départementales 2021

**DIMANCHES 13 ET 20 JUIN**  
**8<sup>H</sup>00 / 18<sup>H</sup>00**

*Salle polyvalente*

Les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin 2021.

Pour les nouveaux arrivants, nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de CHAPAREILLAN au guichet de la mairie, par télé procédure (service-public.fr), par courrier (date de réception faisant foi) au plus tard le sixième vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin soit le Vendredi 7 mai 2021. Les demandes par mail ne sont pas prises en compte. Une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois sont à fournir. Cette démarche aura pour conséquence la demande de radiation de la liste électorale sur laquelle vous étiez précédemment inscrit.



Chaque citoyen peut vérifier sa commune d'inscription (nom de jeune fille pour les femmes mariées), en se connectant sur le site : [service-public.fr](http://service-public.fr)  
Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune

sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. A défaut, l'électeur s'expose au risque d'être radié de la liste électorale en question.

## Anciens CM2, venez récupérer votre cadeau !

**Certains enfants de CM2 (année scolaire 2019 / 2020) n'ont pas encore récupéré leur cadeau et il n'est pas trop tard !**



Suite au protocole sanitaire, la municipalité a dû à deux reprises annuler la cérémonie des CM2 (juin et septembre).

Cette dernière a pour objectif de rassembler enfants, parents, instituteurs et élus autour d'un moment convivial pour célébrer le passage au collège.

Chaque année, la municipalité profite de cette occasion pour offrir un cadeau aux CM2.

C'est pourquoi, nous invitons tous les enfants qui étaient scolarisés, soit à l'école publique, soit à l'école privée en CM2 à Chapareillan, en 2019 / 2020 à venir retirer leur cadeau à l'accueil de la mairie.

Pour cela, il suffit juste que l'enfant (ou le parent) soit muni d'un justificatif d'identité (CNI, carte de bus, ...) et se présente à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi : 8<sup>H</sup>30 / 12<sup>H</sup>00.



## Repas du St Roch et repas des aînés annulés !

Compte tenu de la situation sanitaire, la municipalité ne sera pas en mesure d'organiser les repas du Saint-Roch et le repas des aînés avant septembre 2021.

## Ma commune, ma santé !

Une convention avec l'association Actiom va être mise en place en avril 2021 au sein de notre commune et va ainsi permettre aux habitants de réaliser une étude comparative de leur complémentaire santé auprès de monsieur CONTE, référent de l'association Actiom. Cela s'adresse particulièrement aux retraités mais aussi aux autres habitants. A ce jour, près de 3500 communes ont déjà fait ce choix en France. La réforme de la résiliation infra annuelle, permet depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020 de changer d'assurance santé à tout moment passé un délai d'un an. Il s'agit là d'une opportunité pour tout assuré de comparer et éventuellement changer sa complémentaire santé

sans avoir à attendre la date anniversaire de son contrat. L'association Actiom (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), est à but non lucratif afin de trouver des solutions ayant un rapport cotisations/garanties des plus intéressantes.

Dans le respect des règles sanitaires, il est prévu la mise en place d'une permanence physique à la salle Saint Roch à partir du 1<sup>er</sup> mai tous les mardis matins (sous réserve de rendez-vous préalable).

Il vous suffira d'appeler la plateforme d'appel de l'association.

### Contact :

[www.associationactiom.org](http://www.associationactiom.org)

☎ : 05 64 10 00 48

## Plan canicule

Pour être contacté(e), si ce n'est déjà fait, lors de la période de canicule, merci de renvoyer ou déposer l'imprimé à télécharger sur notre site ou disponible en mairie, dernier délai le 30 avril 2021.

En effet, dans le cadre de la protection des données personnelles (RGPD), il est obligatoire que vous autorisiez le CCAS à utiliser vos informations personnelles pour tout ou partie des actions prévues.

## 6 défibrillateurs sur la commune



La municipalité a installé au fil des années 6 défibrillateurs sur la commune.

4 en intérieur : école élémentaire, école maternelle, salle polyvalente et église.

2 en extérieur : petite gare et mairie de Bellecombe.

Chaque année, nous continuerons à en installer afin d'équiper la totalité du village et des hameaux.

## Michel Cartier nous a quittés...

Michel CARTIER nous a quittés le 9 décembre 2020.

Né à Chapareillan le 14 février 1947 de parents agriculteurs, il perd sa mère à 13 ans, épreuve qui va forger son caractère.

Il obtient son brevet Pro agricole et s'installe en tant qu'exploitant agricole.

En 1972, il se marie et vend son vin dans les salons et foires hors de la région. Il remonte le syndicat agricole et organise la 1<sup>ère</sup> foire de Chapareillan qui durera plus de 25 ans.

Après une formation d'un an pour être lieutenant, il remonte le corps des sapeurs pompiers, il recrute des jeunes et fait construire la caserne de Chapareillan.

Etant responsable agricole il est nommé pendant plusieurs mandats à la chambre de l'agriculture de l'Isère, du syndicat viticole de Chapareillan et sera élu pendant 17 ans président du syndicat régional des vins de Savoie et président du comité interprofessionnel.

Il devient membre national de la confédération des Appellations

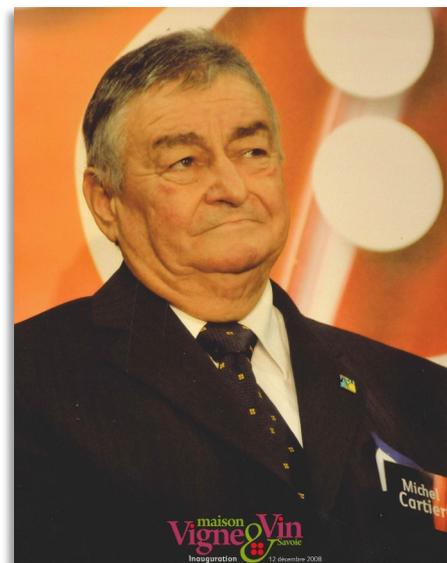
d'Origine Contrôlée ; représentant à l'Europe des vins de montagne et de forte pente ; membre de Vin et Société.

Pendant son mandat au syndicat des Vins, il organise en 1994 le congrès national de toutes les AOC de France et en 1998, les 25 ans de l'AOC Savoie. Il crée la confrérie des Gentilshommes de Savoie, fait construire la maison de la vigne et du vin à Apremont.

Au début des années 90, il dénonce en premier le projet du TGV Lyon-Turin. Il se bat pour garder une salle pour les agriculteurs dans l'ancienne fruitière.

De 1983 à 1989, il est 1<sup>er</sup> adjoint, il s'investit entièrement pour son village, toujours disponible et sans langue de bois face aux problèmes mais constamment fier de sa commune. Il sera à l'initiative du premier projet « micro-centrale ».

Il œuvre toute sa vie pour défendre la viticulture, pour conseiller les vignerons. Avec son franc parler il n'hésite pas à parlementer avec les administrations concernées pour



Michel Cartier

défendre son métier.

Sur son exploitation il est toujours à la pointe, il met un point d'honneur à la vinification et la qualité du vin. Il élargit sa clientèle en participant à de nombreux salons dans toute la France.

Malgré son caractère entier, ses coups de « gueule », on gardera de lui sa générosité, son esprit visionnaire et novateur et sa capacité à rassembler.

## Concours « balcons et jardins fleuris »

**CONCOURS**  
Balcons et jardins  
*Fleuris*

**INSCRIPTIONS**  
Jusqu'au 15 juin 2021  
Bulletin disponible à l'accueil de la mairie  
ou sur [www.chapareillan.fr](http://www.chapareillan.fr)

Le concours « balcons et jardins fleuris » est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer à l'embellissement de la commune et l'amélioration du cadre de vie.

**INSCRIPTIONS**  
JUSQU'AU  
15 JUIN 2021

**Règlement et inscription :**  
[www.chapareillan.fr](http://www.chapareillan.fr)  
Ou à l'accueil de la mairie



## Nouveaux habitants, Faites-vous connaître !

Chaque année, la municipalité accueille en mairie les nouveaux habitants. Une réception de bienvenue est organisée en salle du conseil municipal. L'occasion pour vous de rencontrer les élus, découvrir notre village et prendre connaissance des futurs projets.

Cette cérémonie est suivie d'un pot d'accueil.

Alors, si vous venez d'arriver sur notre commune, n'hésitez pas à vous faire connaître !

**Contactez l'accueil de la mairie :**

**☎ : 04 76 45 22 20**  
**accueilmairie@chapareillan.fr**

## Expression politique de la majorité

Nous souhaitons éviter toute polémique dans le bulletin municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif.

Cette volonté sera reconnue par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

*Martine Venturini, Valérie Imbault-Huart, Fabrice Blumet, Emmanuelle Gioanetti, Roland Socquet-Clerc, Valérie Saclier, Gilles Forté, Annelise Defilippi, Yann Limousin, Valérie Seyssel, Lucas Beysson, Stéphane Roche, Malika Manceau, Franck Sommé, Suan Hirsch, Sylvie Thome, Jean-Pierre Villesoubre, Gisèle Motta, Christopher Dumas*

## Expression politique de l'opposition

Depuis un an, les relations sociales ont été mises à mal par la crise sanitaire. Les habitants de notre village subissent des protocoles sanitaires, des restrictions renforçant le repli sur soi et l'individualisme et une réduction des libertés. Pourtant des Chapareillanais s'interrogent sur l'impact de la Covid dans notre commune et les mesures prises. Fallait-il fermer toutes les salles municipales aux associations alors que d'autres communes ont réussi à maintenir de nombreuses activités associatives ? En plus de cela, de nombreux problèmes concrets se posent. Mais faut-il se contenter des renvois vers les autres entités publiques ? L'augmentation des prix de l'eau potable - Voir la Communauté de Communes. La sécurité de la traversée de la route départementale - Voir le conseil départemental. Sur de nombreux sujets, nous entendons dire trop souvent, des élus majoritaires « Ce n'est pas nous, ... c'est de la faute de ... » la réglementation, la préfecture, ...

Bien des sujets importants impactent la vie des habitants et relèvent néanmoins directement de la commune : le Plan Local d'Urbanisme dont la sortie peine à voir le jour, le suivi de la forêt alluviale, les recettes de la microcentrale qui « dorment » dans un budget, l'évolution du projet ferroviaire Lyon Turin ... Aussi nous attendons du contenu, des données objectives, des comparaisons, des analyses et des informations plus complètes que des photos dans Les Echos du Granier. A nos questionnements, la réponse se résume souvent à : « Vous cherchez la petite bête, vous chipotez...on perd du temps avec vos questions ! ». Sans compter les insuffisances de transparence, le huis clos décidé pour le conseil de décembre 2020 illustre bien l'opportunité de rester entre-soi, sans le regard du public. Nous ne nous résignons pas, nous continuerons à solliciter la majorité pour faire vivre la démocratie locale en s'appuyant sur la participation du plus grand nombre dans l'intérêt général.

*Anne Morris, Bruno Berlioz, Olivier Bourquard, Jean Miellet*  
Nous joindre : [achapareillan@laposte.net](mailto:achapareillan@laposte.net) ou par courrier :  
Elus de la minorité – mairie de Chapareillan 38530

## Les femmes de l'ombre

*Elles sont cinq, se prénomment Adeline, Babeth, Michèle, Michèle et Sylvie. Vous ne les croisez que très rarement car elles prennent leur service aux aurores pour entretenir l'ensemble des bâtiments de la commune.*

De nombreuses personnes les appellent femmes de ménage. Pour nous, ce sont des agents techniques polyvalents.

Il est vrai qu'elles entretiennent les locaux communaux, font le ménage dans les écoles, la salle polyvalente, la mairie, le pôle enfance / jeunesse, l'urbanisme, le dojo, la bibliothèque, la Fruitière... et tout cela dans le but d'accueillir dans de bonnes conditions les publics : vos enfants pour le périscolaire et l'accueil de loisirs, les usagers dans les différents services, les associations...

Mais leurs missions ne s'arrêtent pas qu'au ménage.

Adeline, Sylvie et Michèle s'occupent du restaurant scolaire. Elles préparent les repas, mettent la table et font le service pour plus d'une centaine d'enfants.

Le protocole sanitaire mis en place depuis près d'un an n'a pas facilité les choses.

Babeth et Michèle travaillent en animation périscolaire sur les temps du midi et du soir.



*Babeth, Adeline, Sylvie, Michèle et Michèle*

Pour tout le travail qu'elles accomplissent chaque jour, nous tenions à valoriser ces agents qui la plupart

du temps travaillent dans l'ombre pour votre bien être !

Merci !

## Transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes

La délibération n°4 du conseil municipal du 25 février 2021 vient clore définitivement le transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes.

Compte tenu de ce transfert, intervenu dans les faits en janvier 2018, les biens meubles et immeubles (réservoirs, canalisation etc...) nécessaires à l'exercice de la compétence sont mis à disposition de la communauté de commune le Grésivaudan.

Les biens ainsi mis à disposition représentent une valeur de

4 710 198 € répartis en 1 868 728 € pour l'eau et 2 841 470 € pour l'assainissement.

Aux termes de l'article L.1321-2 du code général des collectivités territoriales, la remise des biens a lieu à titre gratuit. La communauté de communes bénéficiaire de la mise à disposition assume l'ensemble des obligations du propriétaire. Elle possède tous pouvoirs de gestion.

La communauté de commune assure le renouvellement des biens mobiliers. Elle peut autoriser l'occupation des biens remis et en perçoit les produits. Elle agit en justice

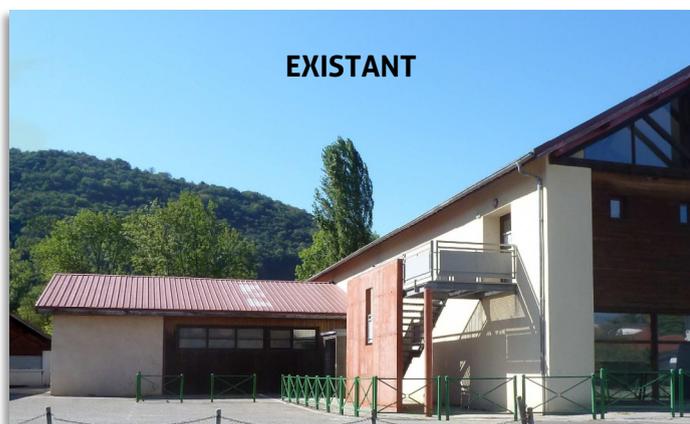
en lieu et place du propriétaire.

La communauté de commune bénéficiaire peut procéder à tous travaux de reconstruction, de démolition, de surélévation ou d'addition de constructions propres à assurer le maintien de l'affectation des biens.

En cas de désaffectation des biens, c'est-à-dire dans le cas où ceux-ci ne seront plus utiles à l'exercice de la compétence par la communauté de commune bénéficiaire, la commune recouvrera l'ensemble de ses droits et obligations.

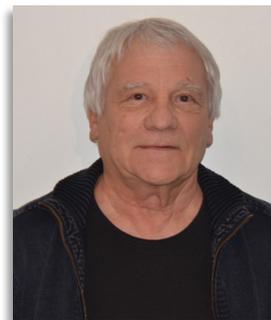
## Le nouveau restaurant scolaire passe en self... Il sera prêt en 2022

La municipalité a engagé une réflexion sur une extension et un nouvel aménagement du restaurant scolaire et du dojo. Monsieur Roland Socquet-Clerc, adjoint délégué à l'urbanisme et au patrimoine bâti, nous explique le projet.



# 633 900

C'est le coût des travaux hors taxes qui devrait être subventionné à hauteur de 74 % par L'Etat, La Région et Le Département



Roland Socquet-Clerc

Le restaurant scolaire va faire l'objet d'une restructuration globale importante afin d'augmenter sa capacité d'accueil, et ainsi offrir aux enfants tout comme au personnel un espace plus agréable et mieux adapté.

La prise des repas pour les « petits » se fera toujours avec un service à table, alors que les « grands » bénéficieront d'un fonctionnement en self service qui leur apportera une certaine autonomie, avec l'aide du personnel encadrant.

Cette restructuration intégrera également la rénovation totale du dojo, ainsi que de l'ensemble des vestiaires et des sanitaires, qui seront mutualisés avec le restaurant scolaire. Les sanitaires bénéficieront d'un système de récupération d'eau de pluie.

Une extension permettra de créer un hall d'entrée commun, avec un espace d'accueil, des vestiaires pour le personnel et des locaux techniques et de rangement. La cour sera elle aussi entièrement refaite avec de nouvelles clôtures et des plantations.

Les travaux permettront d'optimiser l'accès et l'usage de l'ensemble des locaux en améliorant le fonctionnement du restaurant scolaire tout comme celui du dojo.

La réfection des façades permettra d'améliorer les performances thermiques du bâtiment et de prendre en compte le confort d'été, tout en redonnant une unité architecturale avec le bâtiment voisin de l'Epit'aile.

Le coût des travaux est de 633 900 € hors taxes et devrait être subventionné à hauteur de 74 % par L'Etat (DETR), La Région et Le Département. De ce fait, nous réaliserons ce projet sans avoir recours à l'emprunt.



## Les réalisations des travaux



*Réfection du pont des vignettes par les services techniques*



*Réfection du chemin du Martinet*



*Enfouissement des réseaux électriques et télécommunications rue du château et rue du puits*



*Peinture des volets de l'ancienne mairie de Bellecombe par les services techniques*



*Hangar de la mairie de Bellecombe*



*Nouvel espace de jardin pour l'accueil de loisirs négocié entre le maire et le promoteur*



## Souvenirs d'hiver à l'accueil de loisirs



Carnaval



jonglage



cirque



Fresque

## Rentrée 2021 / 2022 au pôle enfance / jeunesse

Les dossiers d'inscription sont à renouveler à chaque rentrée scolaire. Un dossier unique est demandé pour tous les services municipaux (cantine, accueil périscolaire du matin, du soir et accueil de loisirs).

Les dossiers d'inscription seront disponibles à partir du **lundi 14 juin 2021** en format papier au pôle enfance-jeunesse ou téléchargeables (ou à compléter en direct) depuis le site [www.chapareillan.fr](http://www.chapareillan.fr). L'attestation CAF et d'assurance seront à joindre.

Ils devront être déposés au plus tard le **mercredi 14 juillet** au pôle enfance-jeunesse. Au-delà de cette date, les dossiers seront pris en compte en fonction des délais de traitement possibles. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

**Contact :**  
[enfancejeunesse@chapareillan.fr](mailto:enfancejeunesse@chapareillan.fr)  
☎ : 04 76 71 91 34

## Inscriptions à l'école maternelle

En raison de la crise sanitaire les inscriptions à l'école maternelle des enfants nés en 2018 pour la rentrée de septembre auront lieu par mail.

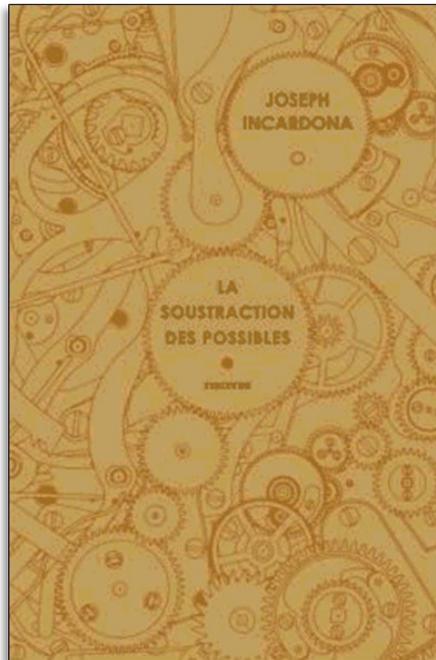
**Contactez l'école  
avant le 3 mai 2021**  
[ce.0382229s@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382229s@ac-grenoble.fr)

## Le coup de cœur de la bibliothèque

### La soustraction des possibles de Joseph Incardona.

Genève, ton univers impitoyable ! Règlements de comptes... en banque. Retour avec Joseph Incardona, dans le monde des Golden boys de la fin des années 80.

Un véritable tour de force, un énorme coup de cœur. Nous avons déjà été très impressionnés par la noirceur atypique de *Derrière les panneaux il y a des hommes*, nous le sommes encore par *La Soustraction des possibles* tant ce roman a du souffle et de l'ampleur pour raconter notre époque, bien au-delà du simple roman noir.

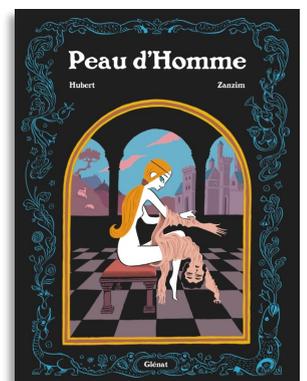
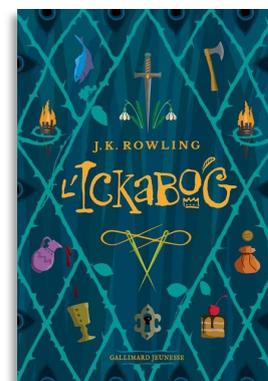
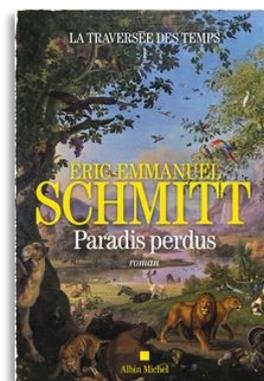
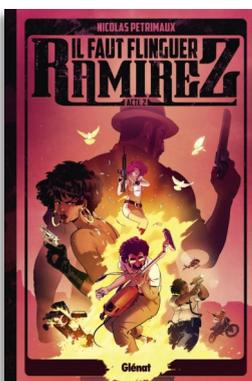
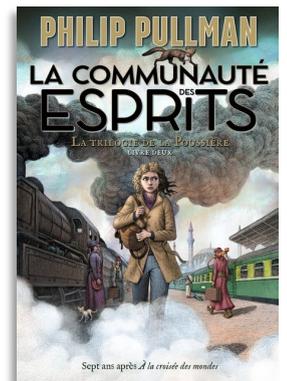
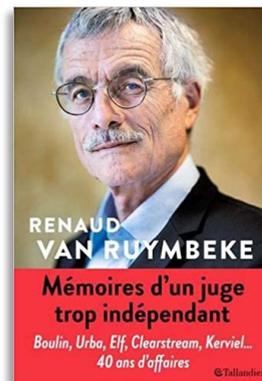
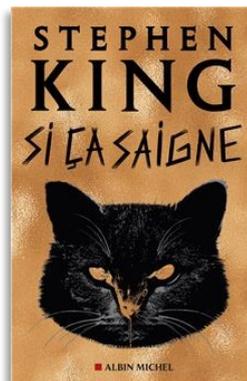


Genève, 1989. Svetlana est une ambitieuse cadre bancaire, Aldo est un professeur de tennis, un peu gigolo. Ils s'aiment mais veulent toujours plus d'argent. Ils préparent alors un casse sans se douter qu'ils ne sont que les marionnettes de puissances féroces au cœur de la finance internationale.

Joseph Incardona a une écriture incroyable, un style flamboyant. Il nous entraîne dans une histoire infernale au scénario complexe. La construction magistrale de cette histoire nous laisse pantois. Je vous le disais, c'est un véritable tour de force.

*Derrière chaque richesse se cache un crime, écrit Balzac.*

## Dernières acquisitions



## Electricité des Savoies : un nouvel auto-entrepreneur

*Besoin de travaux électriques à votre domicile ? besoin de dépannage ? besoin d'installation en domotique... Ne cherchez plus ! C'est à Chapareillan que Jérôme Tranchant, auto-entrepreneur vient de créer sa société d'électricité : Electricité Des Savoies (EDS). Nous l'avons rencontré...*

### Pouvez-vous nous parler de votre expérience ?

Le métier d'électricien n'est pas mon métier de base. J'ai travaillé de nombreuses années dans la restauration et j'ai eu besoin de changement. Intéressé par les métiers du bâtiment, je me suis orienté vers l'électricité. J'ai travaillé avec un artisan et suivi une formation qualifiante afin d'obtenir mon BEP électricien. En décembre 2020, je créais ma propre entreprise.

### Quels types de travaux proposez-vous ?

Quels que soient les travaux à effectuer, je peux vous venir en aide. Il peut s'agir d'une installation électrique globale dans une maison neuve, d'une mise aux normes, d'une rénovation électrique ou tout simplement de dépannage (changer des prises...).

En matière d'électricité, je me passionne pour les nouvelles technologies et surtout pour la domotique.

### Qu'est-ce que la domotique ?

La domotique (ou maison intelligente) vise à apporter des solutions techniques pour répondre aux besoins de confort (gestion d'énergie, optimisation de l'éclairage et du chauffage), de sécurité (alarme) et de communication (commandes à distance, signaux visuels ou sonores...).

Si vous avez un projet en domotique, je peux vous aider dans votre réflexion.

### Concrètement, si j'ai besoin de vos services ?

Vous me contactez par téléphone ou par mail et nous convenons d'un rendez-vous pour estimer les travaux et effectuer un devis.



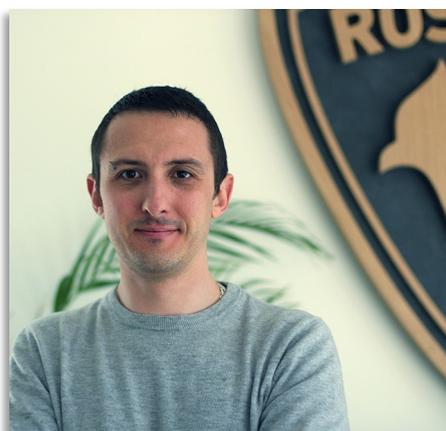
Jérôme Tranchant

### Contact :

**Jérôme Tranchant**  
 electricitedessavoies@gmail.com  
 📞 : 06 66 51 25 30

## Accent Grave : la bonne enseigne

*En juin 2020, Raphaël SAVOIE créa Accent Grave, une société de découpe et gravure laser située dans la zone de Longifan. Nous l'avons rencontré afin d'en savoir plus sur son métier.*



Raphaël Savoie

### Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Ingénieur informatique, j'ai évolué durant plus de 10 ans dans le secteur public, ainsi que dans le privé, au sein d'une ESN puis d'un laboratoire, comme responsable de service.

J'ai souhaité changer de secteur d'activité et prendre une orientation nouvelle afin d'associer mon savoir-faire manuel et ma créativité, à une technique de production innovante, la découpe laser.

### Quels types de produits proposez-vous ?

Nous concevons et réalisons, signalétiques, enseignes, scénographies et objets de communication sur mesure. Nous découpons et gravons tous types de matériaux. Nous mettons également en œuvre nos

compétences annexes comme l'ébénisterie, l'électronique ou encore les techniques d'éclairage pour répondre aux projets les plus exigeants.

### J'ai un projet de signalétique sur la commune. Quelle est la démarche à effectuer ?

Après avoir échangé sur le sujet, nous sélectionnons les matières, mais aussi les techniques, pour s'accorder avec les orientations graphiques et donner de l'unité au projet, tout en tenant compte de l'environnement, des contraintes et des usages.

Nous concevons ensuite les visuels, soit en collaboration avec votre graphiste soit avec un de nos graphistes partenaires afin de vous faire une proposition.

Après validation, nous passons à la réalisation puis à la pose de vos éléments.

**Contact :**  
**Raphaël Savoie**  
 contact@accent-grave.fr  
 📞 : 06 15 34 58 03  
 www.accent-grave.fr

## Un rebouteux à Chapareillan

Dans notre dernier numéro, nous vous avons fait part d'une nouvelle coordonnée concernant un thérapeute viscéral - rebouteux. Notre envie d'en savoir plus sur le reboutement nous a amené à rencontrer Sauveur Grammatico qui a bien voulu nous expliquer cette pratique ancestrale.

### Qu'est ce qu'un rebouteux ?

Le rebouteux, ancêtre de l'ostéopathe, de l'étiopathe et du chiropracteur est un personnage bien connu dans les campagnes et qui pratique la forme la plus ancienne de la thérapeutique manuelle (XIII<sup>e</sup> siècle). Le reboutement permet de soulager de nombreux maux du corps grâce à un panel de techniques thérapeutiques manuelles larges et variées.

### Le reboutement est-il un don ?

Difficile à définir ! Je dirais plutôt que c'est une prédisposition. Le don seul ne suffit pas car ce sont beaucoup de techniques à apprendre au fil du temps pour améliorer ses compétences.

J'échange régulièrement avec des collègues ostéopathes et de médecine chinoise. Le but est d'améliorer mutuellement nos techniques.

### Quels sont vos domaines d'intervention ?

Les techniques que j'utilise me permettent d'agir sur les problèmes articulaires, musculaires, tendineux et viscéraux.

### Quelle est la formation nécessaire ?

J'ai tout d'abord été formé en sophrologie et en hypnose que je pratique occasionnellement.

Puis, il y a quelques années et suite à une grosse douleur à l'épaule, qu'aucun médecin ou thérapeute n'a pu guérir, j'ai eu la chance de rencontrer un rebouteux qui a pratiqué un traitement au ventre. Jamais il ne m'a touché l'épaule. Le lendemain la douleur avait disparu.

J'ai donc entrepris une formation à l'institut supérieur de reboutement (ISR) à Genève avec deux maîtres rebouteux avant d'installer mon cabinet à la Motte Servolex.

### Etant habitant à Chapareillan, pourquoi n'avez-vous pas ouvert votre cabinet sur la commune ?

J'exerce sur la Motte Servolex et partage le cabinet avec d'autres praticiens. Je cherche en ce moment un local à partager sur Chapareillan, un ou deux jours par semaine en sous location. En attendant des propositions, je consulte à domicile sur la commune. N'hésitez pas à me contacter.



Sauveur Grammatico

#### Contact :

**Sauveur Grammatico**

☎ : 07 70 46 72 88

Sur rendez-vous

[www.sophrologuesavoie.com](http://www.sophrologuesavoie.com)

#### Tarifs :

60 € / consultation (environ 1h)

## Acrocimes : Travaux sur cordes



Cordiste depuis plus de 10 ans, essentiellement sur des chantiers en falaise, j'ai souhaité me mettre à mon compte pour travailler plus localement et proposer tout type de prestations sur cordes. Issu d'une famille de charpentiers et de forestiers, je suis à même d'effectuer tout type d'intervention nécessitant l'utilisation d'une tronçonneuse ou d'une débroussaillieuse en milieu d'accès difficile, des petits travaux sur bâtiment (démoussage, lasure, petite maçonnerie, purge, etc...) et de protection



contre les risques naturels. Je propose également mes services aux professionnels et collectivités pour de l'assistance technique, de l'accompagnement sur cordes ou encore de l'encadrement de personnel non-habilité. N'hésitez pas à me contacter pour un devis.

#### Contact :

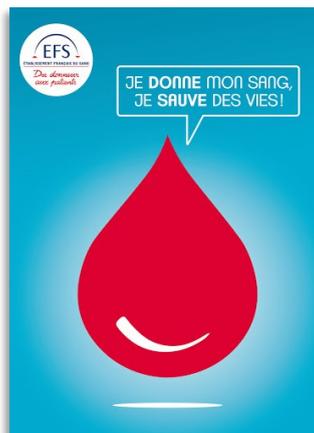
**Antoine Quidoz**

[antoine.quidoz@hotmail.fr](mailto:antoine.quidoz@hotmail.fr)

☎ : 06 01 06 04 83

Facebook :

Acrocimes-103034591802453



## Nouvelle collecte de sang

**MERCREDI 2 JUIN**  
**16<sup>H</sup>30 / 19<sup>H</sup>45**  
**Salle polyvalente**

Rappel : de 18 à 70 ans, les hommes peuvent effectuer 6 dons du sang par an, les femmes jusqu'à 4 fois.

**DONNER SON SANG,  
 C'EST DONNER 20 MINUTES  
 POUR LE PRÉLÈVEMENT  
 ET PRENDRE UNE COLLATION  
 IMMÉDIATEMENT APRÈS.  
 ET C'EST TOUJOURS AGIR**

**Renseignements :**

**☎ : 0800 109 900 (numéro gratuit)**

## Tennis : nouvelle formule et saison 2021 / 2022



A situation exceptionnelle, formule exceptionnelle ! En raison de nombreuses demandes, le club a décidé de créer à titre exceptionnel une formule pour vous permettre de venir jouer sur nos terrains avec d'autres adhérents du club. Vous êtes parents non adhérents, nouveaux sur Chapareillan, ou tout simplement vous avez envie d'attaquer ou de reprendre le tennis, cette

formule est pour vous, elle vous permettra de jouer en toute sécurité et dès à présent (après avoir formalisé votre inscription bien sûr) jusqu'à fin août 2021. Elle comprend votre licence FFT et votre adhésion au club. Tarifs de cette formule exceptionnelle : 35€ pour les mineurs et 45€ pour les adultes.

Cette année lors de notre prochaine Assemblée beaucoup de postes seront à pouvoir. Le dynamisme et la pérennité de notre association dépend de l'implication de tous. La date vous sera communiquée ultérieurement mais nous vous remercions de retenir cet événement qui se tiendra normalement fin juin.

**Renseignements :**

**chapatennisclub@gmail.com**

## Association des parents d'élèves



*Comme vous le savez, le protocole sanitaire ralentit grandement la vie associative, mais il est important pour nous de continuer nos missions.*

Le contrat entre la Commune de Chapareillan et Elior, actuel prestataire du restaurant scolaire, arrive à échéance. En vue du renouvellement de ce contrat, la Commune travaille en partenariat avec l'association ADABIO sur la rédaction du nouvel appel d'offres. L'APE en tant que représentante des familles, conduit des réflexions en matière de restauration scolaire et travaille à faire remonter les besoins sur les repas. Ainsi, courant mars, nous avons recensé l'avis des familles sur les repas proposés à la cantine via un sondage anonyme. Nous remercions vivement les parents ayant participé à ce sondage. Les résultats de l'enquête seront transmis très

prochainement aux élus municipaux et aux parents d'élèves.

Plusieurs groupes de travail se sont mis en place : Restauration scolaire, Bienfaits et effets néfastes des écrans, ... Les membres de l'association réfléchissent à de nouvelles propositions qui, nous l'espérons pourront voir le jour d'ici la fin de l'année scolaire malgré la crise sanitaire.

Il n'est pas trop tard pour vous joindre à nous ou nous faire part de vos idées. Nos Missions :

- Défendre les intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves
- Représenter les parents d'élèves

en participant aux conseils d'écoles ou toutes autres réunions concernant la vie scolaire.

- Créer un lien entre les différents acteurs de la vie scolaire, enseignants, parents d'élèves et municipalité

Pour cela, nous pouvons organiser ou participer à toute action destinée aux élèves, aux parents d'élèves, aux membres du corps enseignant ou à toute personne ou organisme concerné par l'enseignement, seule ou en collaboration avec d'autres Associations.

**Renseignements :**

**ape.chapa@gmail.com**

**Facebook : APE Chapareillan**

## ADEF Grésivaudan



L'association ADEF Grésivaudan accompagne des personnes éloignées de l'emploi dans le cadre de parcours d'insertion. Ces parcours permettent de reprendre contact avec le monde du travail, et sur une période de deux ans de retrouver le chemin d'un emploi durable.

Particuliers, entreprises, associations, en faisant appel à nos salariés pour tout travail manuel (ménage, repassage, vitres, jardinage, aides diverses, déménagement, manutention, mise sous plis, désinfection covid, etc.) vous contribuez grandement à la réussite de ces parcours.

Habitants de Chapareillan, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez bénéficier de nos services.

**Contact :**

[pontcharra@adef-gresivaudan.fr](mailto:pontcharra@adef-gresivaudan.fr)  
☎ : 04 76 13 57 84

## A2MAINS : services Grésivaudan



L'association A2MAINS agit avec expertise depuis 2012 dans le domaine des services à la personne. Structure agréée par les services du département, elle intervient déjà auprès de 105 personnes âgées pour de l'aide à domicile (préparation de repas, ménage, compagnie) ou du soin à la personne.

L'association recrute également des salariés.

**Contact :**

[crolles@a2mains-gresivaudan.fr](mailto:crolles@a2mains-gresivaudan.fr)  
☎ : 04 76 33 01 28

## Auto-école citoyenne

Vous souhaitez passer le permis de conduire?  
Bénéficiez d'une aide !

Prenez contact avec l'auto-école citoyenne, qui peut se déplacer dans votre commune et vous permettre de bénéficier d'une aide financière.



**Contact :**

☎ : 04 76 29 68 28

## Le Parc Naturel Régional de Chartreuse révisé



Une enquête publique a été réalisée sur le territoire des 74 communes du périmètre d'étude du Parc Naturel Régional de Chartreuse du 21 au 25 octobre 2020.

A l'occasion de la révision de la charte, le périmètre du Parc propose d'intégrer 17 nouvelles communes dont 12 savoyardes situées pour la plupart dans la Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette.

Le Parc compterait alors 74 communes (dont Lumbin), 43 en Isère et 31 en Savoie auxquelles s'ajouteraient 3 villes-portes : Chambéry, Grenoble et Voiron. Il occuperait ainsi une superficie de 865 km<sup>2</sup> (dont plus de la moitié couverte de forêt) et compterait environ 160 000 habitants.

Depuis la biodiversité de 2016, les chartes des Parcs Naturels Régionaux sont fixées pour 15 ans. La charte 2021-2035 du Parc de Chartreuse va donc structurer le projet de territoire en définissant ses grandes orientations et ses actions prioritaires. Cette charte s'organise autour de 3 axes : la préservation d'un territoire multifacettes, l'harmonie à établir entre valorisation et protection du territoire, les transitions à opérer pour préparer l'avenir.

**+ d'infos :**

[www.parc-chartreuse.net](http://www.parc-chartreuse.net)

## Consommez local Avec le nouveau site acheter-en-chartreuse.fr

Commerçants, artisans, entrepreneurs, restaurateurs ... inscrivez-vous gratuitement sur l'application acheter-en-chartreuse.fr développée par le Parc de Chartreuse.

Son objectif ? Promouvoir et faciliter la consommation locale auprès des habitants et des touristes de passage dans le massif. Cet outil vous permet de gagner en visibilité sur le web.

Tous les acteurs économiques de Chartreuse proposant des biens ou des services à destination des particuliers peuvent se référencer sur l'application.

Vous pouvez y renseigner de nombreuses informations (horaires,



description de votre offre de biens/services, existence d'un click&collect...) et insérer des liens qui permettront de renvoyer le consommateur vers votre site internet, une plateforme d'achat ou encore un réseau social.

Pour vous répertorier, il suffit de suivre la démarche indiquée sur le site.

### Contacts et renseignements :

Lorène Abba / Marion Collomb  
acheter-en-chartreuse@parc-chartreuse.net

☎ : 04 76 88 75 20

Site : parc-chartreuse.net

## Le retour du moustique tigre

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m ! Le moustique qui vous pique est né sur votre extérieur ou dans votre quartier.

Pour pondre ses œufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers suffit... Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !

**PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE**

Limiter la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !

VOUS PENSEZ AVOIR VU UN MOUSTIQUE TIGRE  
SIGNALEZ SA PRÉSENCE SUR :  
[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

IL EST TRÈS PETIT 5 MM

IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC

IL PIQUE DURANT LA JOURNÉE

SA PIQÛRE EST DOULOUREUSE

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut transmettre les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika.

Pour en limiter la prolifération, il faut :

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (coupelles de pots de fleurs, pieds de parasol, jeux d'enfants...)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...)
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes...)
- Empêcher la stagnation d'eau dans les piscines hors d'usage.

### Renseignements :

[www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)

**Signaler la présence d'un moustique tigre :**  
[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

## Le Service National Universel, comment ça se passe ?

Le Service National Universel se déroule en 3 étapes clés :

### 1. Le séjour de cohésion

*Durée : 15 jours*

*Lieu : un établissement situé dans un autre département*

Le SNU vous donne l'opportunité de découvrir la vie collective au sein d'un centre accueillant environ 200 jeunes venus de toute la France pour créer ainsi des liens nouveaux et développer votre culture de l'engagement et ainsi affirmer votre place dans la société. C'est également l'occasion pour vous de découvrir un autre territoire.

### 2. La mission d'intérêt général

*Durée : minimum 84 heures dans l'année, hors temps scolaire*

*Lieu : associations, corps en uniforme, collectivités territoriales...*

Une fois le séjour de cohésion réalisé, vous effectuerez une mission d'intérêt général. Les missions vous

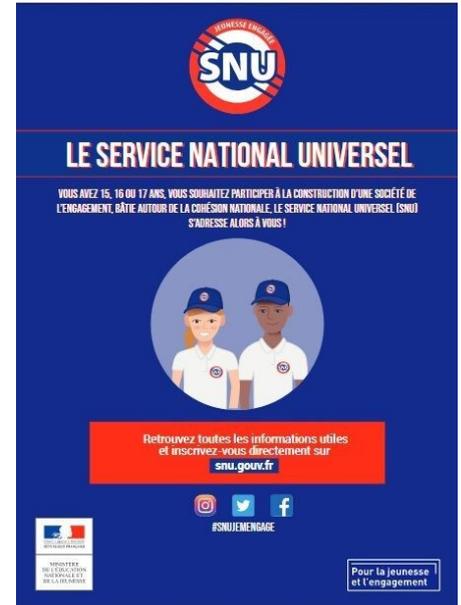
sont présentées et sont préparées dans le module "Découverte de l'engagement" dès le séjour de cohésion. Dans la vie quotidienne des maisonnées, vous pourrez également élaborer un projet collectif. Cette préparation peut également s'appuyer sur des forums, organisés pendant le séjour de cohésion, ainsi que sur l'intervention de jeunes bénévoles et volontaires.

### 3. L'engagement

*Durée : 3 mois minimum*

*Lieu : associations, corps en uniforme, collectivités territoriales...*

À l'issue de la mission d'intérêt général, vous pourrez vous engager en participant à la création d'une société fraternelle et d'entraide. Ces différentes opportunités d'engagement civil ou militaire intégreront les formes de volontariat existantes, comme l'actuel Service Civique.



**Renseignements :**  
snu.gouv.fr

## GRÉSI 21 : des projets en cours

GRESI 21 propose l'achat groupé de granulés en sacs (15kg) ou en vrac, avec contrôle qualité strict et de meilleur prix au kWh produit par kg (le rendement peut varier jusqu'à 15%).

La collecte des besoins se fera en Avril pour la saison de chauffe suivante avec une commande en Mai et une livraison en Juin. Chacun recevra sa facture et paiera directement le fournisseur.

Si vous êtes intéressé, merci d'indiquer votre prévisionnel de quantité désirée (sans engagement à ce stade) par courriel à [simoneallibert38@gmail.com](mailto:simoneallibert38@gmail.com).

Pour les sacs, on organisera localement le partage des palettes (unité de base des livraisons).

Chaque participant paye le même prix par sac ou par tonne pour le vrac, quelle que soit la quantité commandée.



Moteur Citoyen de la Transition Energétique du Grésivaudan, la Centrale Villageoise GRESI21 se répartit les actions en plusieurs groupes locaux focalisés sur la production photovoltaïque, complétés de groupes thématiques : Economies d'énergie, Energie Jeunes, Bois Energie, Prospection Entreprises, Impulsion Hydro (en création)... et de groupes fonctionnels transverses : administration, exploitation (solaire), communication, le tout piloté par le Conseil de Gestion.

400 associés dont 18 communes, près de 1000 sympathisants, 80 bénévoles actifs.

WattsOGranier groupe local des communes de Pontcharra, Chappareillan, Barraux, Saint Maximin, Le Moutaret, La Buissière est actif depuis fin 2019.

Sans doute bientôt une belle réalisation solaire à la Palud sur le nouveau bâtiment fort bien exposé du domaine Giachino, motivé par le développement des Energies Renouvelables.

Et bien d'autres grandes toitures à l'étude avec l'aval des propriétaires ...

**Contact :**

[jmc181154@gmail.com](mailto:jmc181154@gmail.com)  
[gresi21centralesvillageoises.com](http://gresi21centralesvillageoises.com)



## Les pompiers de Chapareillan - 2<sup>ème</sup> partie

Textes et photos tirés de l'ouvrage « 1838 - 1996, 158<sup>ème</sup> anniversaire de la compagnie des sapeurs-pompiers » d'Yves Besson



Section de Bellecombe - 1964



Section de La Palud - 1962

Lors de la réunion du 1er septembre 1939, la compagnie n'avait plus de chef de corps, le capitaine Henri Berthet et le lieutenant Fernand Castamagne avaient reçu leur ordre de mobilisation. Suite à la débâcle de 1940, ils reprendront leurs activités au sein de la compagnie.

Dimanche 5 novembre 1944, Charles de Gaulle arrivait à Chambéry. Dès le matin, le maire Jacques Paoli et ses adjoints Émile Bouvier et Jules Blumet confectionnèrent un arc de Triomphe, fait de draps, de papiers tendus de l'hôtel Puissant au gros marronnier, place de la mairie. Une foule très nombreuse, composée d'une part de maquisards et du corps des sapeurs-pompiers, s'est massée de chaque côté de la rue pour l'accueillir le plus chaleureusement possible. Vers 15 heures les voitures arrivèrent ; dominant par sa taille, tous les habitants purent l'apercevoir.

Le lieutenant Théodule Peyclet s'arrêta le 1er janvier 1947 ; le sergent Félix Perret fut nommé chef

de la section de Bellecombe. Félix Perret fut nommé lieutenant dans la section de Bellecombe par le ministère de l'intérieur le 14 avril 1947. Il y resta jusqu'en 1969, le lieutenant René Drillat prit alors le commandement. Joseph Quenard qui avait pris le commandement de la Palud après la fin de la guerre de 1914-1918, laissa sa place à André Combaz en 1949-1950.

### L'achat du premier véhicule

La municipalité envisagea d'acheter un véhicule pour la somme de 3000F le 26 novembre 1961 qui servirait à ramasser les ordures ménagères et au service incendie ; une jeep de la marque Ford. Ce fut le premier véhicule à moteur que les pompiers reçurent pour se déplacer.

### Des divergences au sein du corps.

Suite à l'incendie du restaurant Droguet, des divergences apparurent au sein du corps. L'eau manquait aux bouches d'incendie.

Grenoble intervint pour régler la

situation de Bellecombe qui n'était pas trop structurée dans la mise en œuvre pour lutter contre l'incendie. Lors de la réunion du 5 décembre 1976, sous la présidence du maire, André Béthoux, et du commandant Lefèbvre, commandant des sapeurs pompiers de l'Isère, il se dégagait de la discussion qu'il n'y avait plus qu'un seul corps de sapeurs pompiers dans la commune avec 25 membres au plus. Les sections de Bellecombe, commandée par René Drillat, La Palud, commandée par André Combaz, devaient cesser toutes leurs activités. Les instances offraient, à chacun de ses membres, la possibilité d'intégrer le corps de Chapareillan.

### Le personnel féminin

Par le décret du 25 octobre 1976, les personnels féminins pouvaient faire partie des corps de sapeurs pompiers communaux.

Ce n'est qu'en décembre 1990 que Patricia Cochet, première femme sapeur pompier à Chapareillan, fut incorporée.



Section de Chapareillan - 1964



Motopompe de 1951, Jeep de 1974